

5.2 - Épreuve de mise en situation professionnelle (EMSP)

5.2.1 - Rappel du cadre règlementaire

L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à l'une des notions ou thématiques de l'ensemble des programmes de lycée et de collège. Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuel ou travaux d'élèves. L'épreuve comporte deux parties :

– une première partie en langue étrangère consistant en un exposé comportant la présentation, l'étude et mise en relation des documents. L'exposé est suivi d'un entretien en langue étrangère durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation.

– une seconde partie en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de l'expression en langue française et dans la langue de l'option est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (première partie : 20 minutes d'exposé, 10 minutes d'entretien ; seconde partie : 20 minutes d'exposé, 10 minutes d'entretien).

Coefficient 4.

Cette année encore, tous les documents proposés étaient des documents authentiques. Aucun document à caractère didactique, pédagogique, ni aucun extrait de manuel n'a été proposé dans les dossiers.

L'épreuve de mise en situation professionnelle a pour but de :

- mobiliser les connaissances et les compétences culturelles et linguistiques des candidats pour dégager les tensions, convergences et divergences d'un dossier ancré dans la sphère anglophone. Ce travail de réflexion sur les enjeux intellectuels du dossier doit établir un lien clair et pertinent avec l'une des notions ou thématiques des programmes de collège et de lycée (première partie) ;

- approfondir l'analyse de tout ou partie du dossier en référence à un niveau d'enseignement spécifié afin de concevoir les grandes lignes d'une exploitation didactique et pédagogique des documents retenus. L'exposé s'appuiera sur la définition d'objectifs communicationnels, culturels, pragmatiques et linguistiques, en référence aux programmes nationaux et au CECRL (deuxième partie).

Conseils méthodologiques pour la préparation à l'épreuve au cours de l'année

Un entraînement régulier tout au long de l'année est indispensable pour préparer l'épreuve efficacement. Nous recommandons aux candidats de s'entraîner dans les conditions du concours

notamment pour la gestion du temps à la fois en termes de travail en salle de préparation mais également en termes de durée de l'exposé. Le temps de préparation (3 heures) doit être utilisé de manière efficace afin de traiter de manière aussi approfondie les deux parties de l'épreuve. La gestion du temps de parole pendant l'exposé requiert également une attention toute particulière. Le candidat dispose de 20 minutes de temps de parole pour chacune de ses présentations. Un exposé d'une durée trop courte (moins de 10 minutes) soulignerait un problème de gestion du temps pendant la préparation et/ou une analyse trop superficielle du dossier. En revanche, une présentation trop longue serait interrompue par le jury à la fin du temps imparti, ce qui empêcherait le candidat d'aller au bout de son analyse et s'avèrerait gênant pour sa démonstration. Un entraînement régulier permet, le jour de l'épreuve, de parler pendant près de vingt minutes, sans faire une présentation trop brève et imprécise et sans écourter la dernière partie et la conclusion en raison d'une mauvaise gestion du temps. S'entraîner à prendre la parole en se chronométrant est fortement conseillé.

Par ailleurs, nous recommandons aux candidats de réfléchir d'un point de vue méthodologique à leurs brouillons, leurs prises de notes (tableaux synthétiques, cartes mentales, code couleurs, numérotation des pages, etc) et à l'organisation de ces dernières afin de pouvoir les utiliser de manière efficace lors des deux présentations.

Enfin, nous invitons les candidats à s'entraîner sur les sujets proposés dans le rapport du jury avec leurs pistes d'étude.

5.2.2 - Première partie en anglais

Composition du dossier et consigne

Les dossiers sont constitués de plusieurs documents authentiques de natures et de sources variées qui ne sont ni classés ni hiérarchisés. Les documents doivent donc faire l'objet d'un traitement équilibré et d'une analyse approfondie.

La consigne, identique pour tous les dossiers, invite les candidats à présenter, étudier et mettre en relation les documents qui forment un ensemble cohérent. Chaque dossier de cette épreuve s'inscrit dans une ou plusieurs des notions et thématiques de collège et de lycée.

Travail en salle de préparation

Etude des documents

Le candidat devra commencer par une lecture très attentive des documents du dossier ainsi que du paratexte afin d'en saisir rapidement les enjeux et d'éviter une présentation trop générale et superficielle. Les documents pouvant être de natures très différentes (extraits de romans, poèmes, bandes annonces de films, discours, photographies, etc.), il est impératif de tenir compte de la spécificité des supports et d'utiliser les outils d'analyse adaptés (analyse littéraire, cinématographique, picturale, photographique, etc.), ce qui suppose que le candidat en maîtrise la terminologie. Les deux parties de l'épreuve étant inévitablement liées, il va de soi que le travail de réflexion sur la spécificité des supports servira aussi l'analyse didactique de la deuxième partie de l'épreuve.

Contexte culturel

Différents ouvrages (*Petit Robert des noms propres*, *Oxford English Dictionary*, *A Cultural Guide*) sont mis à la disposition des candidats en salle de préparation pour contextualiser certains éléments du

dossier. On ne peut y consacrer un temps trop long. Nous rappelons donc aux candidats que des connaissances solides de la culture du monde anglophone sont indispensables et ne doivent pas se limiter à la Grande Bretagne et aux Etats-Unis mais bien inclure tous les pays de la sphère anglophone. Il est ainsi très regrettable par exemple que certains candidats au concours ne connaissent pas la différence entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande. Le jury attend également que les candidats soient au fait de l'actualité (certains ne connaissaient ni le maire de Londres ni les candidats aux dernières élections présidentielles américaines). Il apparait donc nécessaire de consulter régulièrement la presse et les médias anglophones.

Toutefois, l'étude du dossier ne doit pas être prétexte à un plaquage de connaissances culturelles. Celles-ci doivent en effet être utilisées au service de la démonstration. Le jury appréciera les références culturelles qui sont introduites au moment opportun, viennent justifier le propos de manière pertinente, font état d'une connaissance solide du monde anglophone et attestent d'une culture qui aide à la problématisation et à l'analyse.

Problématisation

L'analyse détaillée de chacun des documents et la mobilisation des connaissances culturelles adéquates doivent permettre aux candidats d'adopter une prise de recul analytique sur les documents afin d'aboutir à une problématique élaborée. Il conviendra donc de présenter une réflexion approfondie sur les tensions proposées par la mise en relation des documents.

L'écueil à éviter est la paraphrase. Le candidat doit donc veiller à choisir une perspective qui permette de mettre en lumière les enjeux du dossier. Plusieurs exemples sont donnés dans les propositions de corrigés de certains dossiers présentés dans ce rapport ainsi que dans les précédents.

La problématisation est essentielle pour donner du sens à la présentation et garantir une démonstration dynamique. Elle atteste du choix d'un angle d'interprétation des documents du dossier et des capacités d'analyse du candidat. Elle doit permettre de donner du sens aux repérages et micro-analyses et de les organiser dans un tout cohérent.

Les problématiques plaquées autour des notions ou passe-partout telles que « *How is the notion of forms and places of power represented in this set of documents ?* » sont à éviter. En effet, chaque dossier a des enjeux qui lui sont propres et plaquer une problématique reviendrait à nier la spécificité de chacun des documents et les enjeux soulevés par l'association des différents documents dans le dossier. En plaquant une notion ou thématique sur le dossier, le risque est d'aboutir à un catalogue de repérages des différents documents sans tentative de prise de recul analytique.

Structuration

Le plan choisi par le candidat doit permettre une analyse dynamique et aboutir de manière logique à une conclusion dans laquelle le candidat apporte une réponse à la problématique choisie.

Il est essentiel d'établir des liens et des va-et-vient entre les différents documents du dossier dans chaque partie et de ne pas les aborder séparément ou successivement. Chaque idée ou micro-analyse doit être étayée de références précises aux documents. Toute structuration qui séparerait la forme et le fond est à éviter. Par exemple il n'est pas suffisant de mettre en avant les figures de style d'un extrait de roman, il convient de citer des exemples précis et d'en proposer une analyse. De la même manière, l'illustration ne peut pas se substituer à une interprétation et une argumentation ; le candidat qui aurait repéré des références religieuses dans une fresque murale en Irlande du Nord doit également s'interroger sur le sens qu'elles apportent et la façon dont elles s'articulent à la démonstration. Une attention fine aux documents traités et des micro-analyses précises et pertinentes permettent au

candidat de ne pas proposer un simple catalogue de repérages. Des transitions soignées entre les différentes parties aideront le jury à suivre plus facilement la démonstration des candidats.

Enfin, le jury conseille aux candidats de numéroter et de classer leurs feuilles de brouillon avant l'entrée en salle d'interrogation.

Présentation devant le jury

Exposé

Le candidat doit commencer son exposé par une présentation succincte des documents et de leurs idées directrices. Toutefois, cette présentation ne saurait se substituer à la démonstration et ne devrait donc pas dépasser 2 minutes. Si cette étape doit être brève, elle est cependant essentielle pour s'assurer que le candidat n'a pas commis de contresens majeurs et a saisi les principales idées du dossier. Dans l'introduction, il est également attendu du candidat qu'il annonce clairement la problématique choisie et le plan qu'il a décidé de suivre de manière à ce que le jury ait le temps de prendre des notes.

Il est conseillé de procéder à des conclusions partielles à la fin de chaque partie et de soigner les transitions pour que le jury puisse facilement suivre la progression de la démonstration.

Nous conseillons aux candidats un entraînement régulier afin d'adapter le débit et le volume sonore pour permettre au jury de suivre facilement son propos. Le jury est bien conscient du stress généré par ce type d'épreuve et n'en tiendra pas rigueur aux candidats dans la mesure où les pauses, le débit et le volume ne nuisent pas à la communication. Le jury a pour mission de faire preuve de bienveillance tout en ayant conscience des exigences de l'épreuve.

L'anglais oral faisant partie de l'évaluation de la prestation, la lecture de la partie « langue » du rapport est fortement recommandée aux candidats.

Au terme de son analyse, le candidat est invité à rattacher sa conclusion à une justification aboutie du choix de la notion ou des notions sous l'angle desquelles il exploiterait ce dossier avec une classe. Ce faisant, le candidat effectuera une transition qui assurera la cohérence avec la partie didactique de l'épreuve d'EMSP.

Entretien

L'entretien constitue une étape essentielle et ne doit pas être négligé. Il doit permettre au candidat de progresser dans sa réflexion. Ainsi les questions du jury peuvent avoir pour but de :

- corriger une erreur d'interprétation ;
- clarifier certains propos et demander des précisions ;
- amener à un aspect qui n'a pas été pris en compte dans la démonstration du candidat ;
- aller plus loin dans l'interprétation ;
- lier ce qui a été dit au sujet d'un document à l'analyse d'un autre document.

En aucun cas les questions du jury n'ont pour but de déstabiliser le candidat. Le jury l'invite toujours à approfondir sa réflexion. Durant la phase d'entretien, le candidat doit pouvoir montrer qu'il est capable de se remettre en question sans pour autant douter de tout ce qu'il a énoncé lors de sa présentation. La durée de l'entretien étant limitée à 10 minutes, les réponses du candidat ne doivent être ni trop brèves ni trop développées afin de laisser le temps au jury de poser plusieurs questions.

5.2.3 - Seconde partie en français

Au terme de l'entretien en anglais qui conclut la première partie de l'épreuve d'EMSP, le candidat dispose de quelques secondes pour se désaltérer et parcourir du regard ses notes avant de se lancer dans la seconde partie de l'épreuve, en français.

Consigne

La consigne de toutes les épreuves d'EMSP est formulée en ces termes : *Cette partie de l'épreuve porte sur les documents ... et ... À partir de ces supports, vous définirez des objectifs communicationnels, culturels et linguistiques pouvant être retenus dans une séquence pédagogique en classe de... / au cycle ... du collège/lycée, en vous référant aux programmes. En vous appuyant sur la spécificité de ces supports, vous dégagerez des stratégies pour développer les compétences de communication des élèves.*

Le jury tient à saluer la préparation dont a fait preuve un certain nombre de candidats. Cependant, nous invitons les candidats à lire attentivement la consigne. Certains ont par exemple proposé une exploitation pédagogique des trois documents alors que la consigne ne portait que sur deux des documents du dossier. De la même façon, nous attirons l'attention des candidats sur le niveau mentionné dans la consigne : certains proposent une approche pédagogique dans un autre niveau que celui mentionné. Si l'entretien qui suit la présentation permettra de rectifier, il sera toutefois impossible d'approfondir le propos et la démonstration du candidat s'en trouvera pénalisée.

Il ne suffit cependant pas de connaître le cadre institutionnel, les programmes (entrées culturelles et sous-notions) des différents cycles du collège ainsi que ceux du lycée, les descripteurs du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), les niveaux attendus et visés pour chaque classe, le Socle Commun de connaissances, de compétences et de culture, et les concepts fondamentaux de didactique. Il faut encore posséder ces pré-requis fondamentaux que sont les épreuves d'anglais du baccalauréat, et les tenants et aboutissants des objectifs culturels, communicationnels, pragmatiques et linguistiques. Ce sont là les outils indispensables pour la bonne réalisation de l'épreuve, qui ne se suffisent pas à eux-mêmes. Leur définition doit être mise au service d'une réflexion et d'une démarche d'exploitation qui varieront selon chaque dossier. Il importe avant toute chose que le candidat justifie les démarches proposées.

Notion ou thématique retenue

Pour cette seconde partie, la notion est nécessairement liée au niveau d'enseignement imposé par le dossier. Elle peut être la même que celle proposée en première partie, sans que ce ne soit en rien une obligation. Le candidat conserve en effet la possibilité de traitements différenciés dans l'une ou l'autre partie de l'épreuve, dans le cas où le dossier se prêterait en première partie à une analyse selon plus d'une grille de lecture. Le candidat doit être en mesure de justifier la notion choisie et s'assurer qu'elle correspond au cycle mentionné dans la consigne.

Spécificités et hiérarchisation des documents

Les documents doivent être analysés de manière minutieuse. Il est impératif que les candidats au CAPES externe d'anglais réfléchissent, durant leur année de préparation, aux différentes stratégies permettant de faciliter l'accès au sens des documents textuels, iconographiques, ou audiovisuels qui leur seront proposés. On attend d'eux qu'ils évoquent des mises en activités véritablement concrètes

fondées sur un diagnostic précis du potentiel didactique des documents retenus. D'où la nécessité d'identifier puis d'analyser les éléments faisant obstacle au sens, ou au contraire facilitateurs du sens. Ceci veut dire par exemple qu'il faudra, pour un texte, en tenant compte du cycle ou de la classe retenue, anticiper les difficultés que peuvent entre autres constituer sa longueur, sa densité, sa charge lexicale, sa disposition, son ton, la situation, le nombre de personnages et leur identification, l'ironie, les stratégies discursives de l'auteur, les références culturelles, le contexte historique, les images et figures de style utilisées, les archaïsmes présents, les expressions idiomatiques. La spécificité des documents est également à prendre en compte : on ne peut proposer les mêmes repérages pour un discours, une bande annonce ou un article de journal. A cet égard, l'analyse universitaire des supports au préalable telle que proposée dans la première partie de l'épreuve en anglais s'avère tout à fait pertinente.

Définition des objectifs

L'objectif culturel

L'objectif culturel ne se limite pas simplement au travail d'un fait civilisationnel. L'objectif culturel doit être défini en fonction des documents supports et des notions / sous-notions retenues. La lecture des corrigés d'épreuves proposés dans ce rapport illustrera différentes approches permettant de traiter une notion ou thématique en tissant un lien étroit avec telle ou telle caractéristique de l'aire anglophone. Le candidat doit s'interroger sur la construction d'une compétence culturelle à travers les documents et pistes pédagogiques proposées.

Les objectifs linguistiques

Les objectifs linguistiques ne dépendent pas du nombre d'occurrences de tel ou tel fait de langue dans les documents, mais s'articulent au projet dans son ensemble et à l'exploitation des supports en fonction du niveau d'enseignement envisagé et en fonction de la tâche finale si le candidat en propose une. Le cas échéant, annoncer la tâche finale en début de présentation permettra au jury d'apprécier la cohérence de la démarche et du choix des objectifs. De quels nouveaux contenus et outils grammaticaux, lexicaux, phonologiques les élèves ont-ils besoin pour construire le sens et réaliser les activités ou tâches prévues dans la séquence ? Les objectifs linguistiques impliquent l'enrichissement et la complexification graduelle de l'expression au travers des structures jusqu'ici inconnues des élèves. Il sera cependant peu pertinent de considérer la construction d'une phrase complexe comme objectif accessible au cycle 3, même si dans les documents (écrits, oraux, vidéo) certains énoncés appartiennent à cette catégorie. Il faudra cibler les activités en adéquation avec le niveau visé.

La définition de l'objectif phonologique dépendra de la nature des supports et de l'orientation globale du projet. Un candidat qui négligerait la dimension orale d'un poème, d'une pièce de théâtre, d'une scène filmique perdrait une partie essentielle de l'intérêt du document. La mise en voix d'un poème, l'interprétation d'une scène de théâtre, requièrent un travail sur l'intonation, la prosodie, le ton, le rythme et les différents phonèmes, qui contribuent à l'accès au sens par l'auditeur, le spectateur, ainsi qu'à l'implicite, aux émotions et sentiments. Le candidat devra donc proposer des activités permettant de travailler ces enjeux à la fois linguistiques et communicationnels.

Les objectifs pragmatique et sociolinguistique

On ne peut que rappeler l'importance de l'objectif pragmatique dans ses dimensions fonctionnelle et discursive dans tout projet pédagogique. L'objectif pragmatique doit donc impérativement être intégré à la démarche proposée par les candidats. On ne peut concevoir la rédaction d'un poème en tâche

finale sans en avoir travaillé les codes et les rimes par exemple. Il en est de même pour l'objectif sociolinguistique en fonction de la/des tâche(s) choisie(s).

Les objectifs communicationnels

Les objectifs communicationnels seront choisis en fonction des documents analysés. Les cinq activités langagières ne peuvent toutes être présentes dans chaque projet pédagogique. Il est préférable de choisir une ou deux activités langagières dominantes, en fonction des productions envisagées pour les élèves. Elles constitueront le fil conducteur de la séquence. En réception, les candidats s'interrogeront sur les moyens de développer des stratégies transférables (d'accès au sens, de contournement de la difficulté, d'entraînement à la prise de parole, etc.) permettant d'amener les élèves à plus d'autonomie. En production, orale ou écrite, une démarche cohérente comprendra nécessairement des activités d'entraînement permettant aux élèves de construire et d'améliorer leurs compétences, tout en préparant la réalisation d'une éventuelle tâche finale. Il n'est pas obligatoire de proposer une tâche finale. Il importe avant tout que les candidats proposent des pistes concrètes et efficaces d'accès au sens pour chacun des documents. Il n'en demeure pas moins que la cohérence des démarches les plus convaincantes découle de l'adéquation entre une tâche finale pertinente, à caractère actionnel, en relation avec l'aire anglophone concernée, et l'exploitation proposée des documents.

Pistes d'exploitations

Les pistes de mises en activité présentées devront dépasser le stade d'une simple levée d'obstacles linguistiques pour procéder à une compréhension globale du document et tenir compte de sa spécificité pour progressivement élucider l'implicite. Le cas échéant, il faudra identifier et verbaliser les points de vue ou partis-pris par un enchaînement détaillé de pistes d'exploitation cohérentes permettant le travail d'activités langagières nécessaires pour faire réfléchir les élèves sur l'objectif culturel problématisé, dans une démarche actionnelle. Il est attendu des candidats qu'ils proposent une démarche logique et réfléchie. S'ils proposent une ou des tâches intermédiaires et une tâche finale, ils doivent s'assurer de la cohérence entre ces tâches. Les pistes d'exploitations proposées doivent être réalistes, concrètes et ne pas consister en une démarche plaquée (fiche de lecture, webquest sur les éléments culturels, etc).

Le travail en interdisciplinarité peut être une piste proposée dans certains dossiers. Le candidat devra cependant s'assurer de la faisabilité du projet. Rappelons par exemple que la musique ou les arts plastiques sont des enseignements optionnels au lycée.

Enfin, le candidat doit s'interroger sur le caractère éthique des activités de mise en œuvre proposée. Organiser un débat lors duquel certains élèves devraient promouvoir l'esclavage pose un problème éthique et n'est en aucun cas en adéquation avec la posture d'un lauréat au CAPES. De même, si le candidat décide de proposer des supports extérieurs au dossier, il doit au préalable s'assurer de leur recevabilité éthique en lien avec les compétences attendues d'un enseignant.

Concepts didactiques

La logique de l'approche actionnelle doit être bien comprise. On encourage les candidats à mesurer l'importance de la mise en place de stratégies transférables, et à bien distinguer les activités d'accès au sens qui tiennent de la vérification, de celles qui relèvent de l'entraînement. En d'autres termes, il s'agit bien davantage de travailler sur ce que les élèves «reçoivent» du sens profond d'un document que de vérifier qu'ils l'ont compris de manière détaillée, mais superficielle. Les candidats devront

également s'assurer de bien comprendre, et de pouvoir le cas échéant expliquer, ce que sont les différents objectifs pragmatiques, sociolinguistiques, etc. Il ne s'agit en effet pas d'utiliser un jargon didactique sans en connaître les tenants et les aboutissants mais bien d'être capable de définir les concepts utilisés.

Entretien

L'entretien, d'une durée maximale de dix minutes, permet au candidat de préciser certaines des mises en activité qu'il a proposées, d'approfondir sa démarche, ou de réfléchir autrement à certaines propositions sur lesquelles le jury l'engage à revenir. Les lauréats du CAPES devant servir de modèles linguistiques et de points de références aux élèves qu'ils rencontreront à l'avenir, il importe de conserver un registre de langue, une élocution, et une posture adéquats. Les candidats éviteront d'essayer d'établir un rapport de connivence avec le jury ou de faire référence à leur vie personnelle et essaieront de se positionner en tant que futur enseignant.

Les questions du jury servent à faire progresser le candidat. Elles s'inscrivent dans une démarche positive et constructive. Il importe cependant que le candidat écoute les questions jusqu'au bout et fasse preuve de discernement et de bon sens.

Il peut être pertinent de souligner la complémentarité des deux épreuves orales du Capes externe d'anglais : l'épreuve d'EED propose une analyse de productions d'élèves réalisées au cours d'une séquence et dans une situation d'enseignement donnée, à partir desquelles des pistes de progression seront identifiées. L'épreuve d'EMSP invite à une réflexion en amont sur la définition des objectifs communicationnels, culturels et linguistiques à mettre en œuvre pour développer les compétences de communication des élèves.

Aurore DILLIE